

Les jeunes choisissent (quand même) le libéral

L'Ordre observe une tendance de fond chez les nouvelles générations : elles veulent concilier vie professionnelle et vie privée, hommes comme femmes. Est-ce à dire que les jeunes médecins délaissent l'exercice libéral ? Pas si sûr. S'il est vrai que, lors de leur première inscription à l'Ordre, à peine 15 % choisissent l'exercice libéral/mixte en première intention, cinq ans plus tard 40 % s'orientent vers ce mode d'exercice.

Les jeunes cardiologues n'échappent pas à cette tendance. Lors de leur première inscription au tableau de l'Ordre, en première intention, ils choisissent l'exercice salarié à une écrasante majorité (82 %), très loin devant l'exercice libéral (3,5 %) et l'exercice mixte (2,6 %). Mais cinq ans plus tard, ces mêmes jeunes cardiologues sont pourtant 28,6 % à exercer dans le secteur libéral, 18,4 % à avoir un exercice mixte et ne sont plus « que » 47 % à être salariés (5,4 % étant remplaçants, 0,5 % sans activité).